

ADDITIF



cedtobox

Utilisation et entretien

RENAULT 11

Sommaire

Caractéristiques moteur	2
Niveau liquide de refroidissement	3
Niveau liquide de freins	3
Entretien du conditionnement d'air	4
Remise en place assise arrière	5
Tablette arrière	5
Remplacement feux avant	6 à 8
Remplacement feux arrière	9
Allumage - Bougies	10
Batterie	10
Remorquage	11
Vidange boîte	12
Enjoliveurs de roues	13
Caractéristiques générales (dimensions)	14
Poids - Charges remorquables	15
Identification	16

Pressions de gonflements des pneumatiques (en bar ou kg/cm ² à froid)	Version Turbo	Versions Société	Versions avec moteur C16	Autres versions
Avant	2,1	1,9	1,9	1,8
Arrière	2,1	2,2	2,1	2,0

Pour les versions à boîte automatique ajouter **0,1 bar** à l'avant.

Roue de secours à usage limité (suivant versions) : pression de **2,4**.

Caractéristiques des pneumatiques suivant versions ou options :
145 R 13 S - 155 R 13 S - 165/70 R 13 S - 175/70 R 13 S
175/65 R 14 H.

Pour l'utilisation et l'entretien, vous avez à consulter la notice jointe NE 500 2^e édition et le présent additif qui traite des nouveaux aménagements de toutes les versions de la gamme Renault 11.

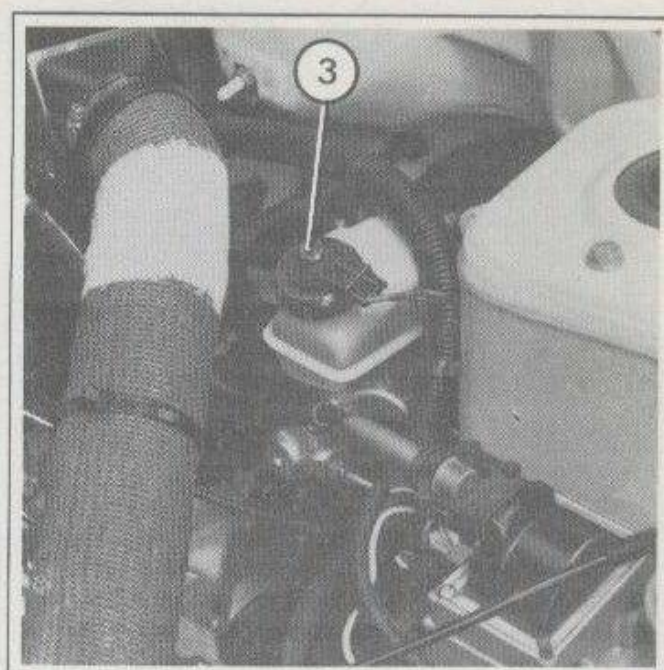
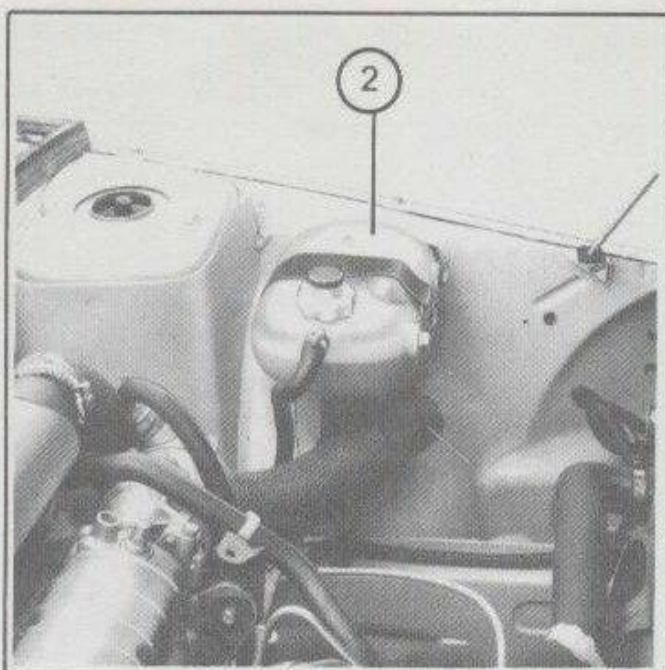
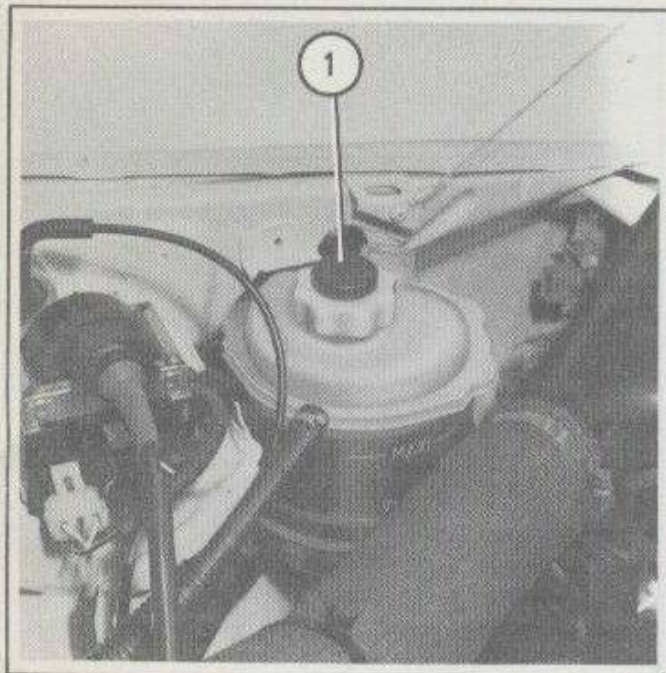
Caractéristiques moteur

Type du véhicule (voir page 66)	TC* - GTC* - TCE* Société* B/C/S 371	TC - TL - GTC* GTC* - TCE* - TLE* B/C/S 37S	TL - GTL* - TSE* B/C/S 373	AUTOMATIC B/C 373	GTX - TXE B/C 376	TURBO B/C 375	TD - GTD - TDE* Société B/C/S 374
Type du moteur	C1E	C1G	C2J	C2J	F2N	C1J	F8M
Alésage - Course (mm)	70 × 72	71,5 × 77	76 × 77	76 × 77	81 × 83,5	76 × 77	78 × 83,5
Cylindrée (cm ³)	1 108	1 237	1 397	1 397	1 721	1 397	1 595
Taux de compression	9,25/1	9,25/1	9,25/1	9,25/1	10/1	8/1	22,5/1
Jeu aux soupapes (mm)							
admission	Froid chaud 0,15 - 0,18	Froid chaud 0,15 - 0,20	Froid chaud 0,15 - 0,18	Froid chaud 0,15 - 0,18	Froid 0,20	Froid 0,20	Froid 0,20
échappement	0,20 - 0,25	0,20 - 0,25	0,20 - 0,25	0,20 - 0,25	0,40	0,25	0,40
Carburateur ou pompe d'injection	Zenith 32 IF 650 ± 25	Solex 32 BIS 625 ± 25 ou Zenith 32 IF2 650 ± 50	Weber 32 DRT 625 ± 25	Weber 32DRTM Boîte manuelle 700 ± 25 Boîte automat. 600 ± 25 (en position D)	Weber 32 DRT 650 ± 50	Solex 32 DIS 650 ± 50	Pompe d'injection rotative 850 ± 25
Régime de ralenti (tr/min)							
Capacité d'huile moteur (en litres)	3				4,8	2,6	4,8
Complément pour filtre à huile (en litres)	0,25				0,5		
Capacité liquide de refroidissement (en litres)	6	6	6,2	6,3	6,5	6,9	6,7
Carburant à utiliser **	Super carburant						Gazole
Courbe allumeur	R 335 - D 83	R 273 - C 33	Allumage électronique intégral (sans réglage)				
Calage initial	10° ± 1	6° ± 1					
Ecartement des contacts	0,4	0,4					
Angle de came	57° ± 3°	57° ± 3°					
Pourcentage de Dwell	63 % ± 3 %	63 % ± 3 %					
Bougies	N'utilisez que les bougies spécifiées pour le moteur de votre véhicule. Consultez un Représentant Renault. Le montage de bougies non spécifiées peut entraîner la détérioration de votre moteur.						
Ecartement des électrodes (mm)	0,55 à 0,65						
Ordre d'allumage ou d'injection	1 - 3 - 4 - 2						

* Suivant pays.

** En France, la qualité du carburant correspond à un indice voisin de : 97 à 99 pour le super carburant.

Avant le départ



Niveau liquide refroidissement

Vérifiez le niveau du circuit à froid.

Il est à contrôler périodiquement (au moins tous les 1.000 km).

Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits homologués par nos services techniques.

Protection antigel assurée : - 23 °C et jusqu'à - 40 °C pour les pays « grands froids ».

Attention : Quand le **moteur est chaud**, ouvrez le bouchon de fermeture avec beaucoup de précautions et laissez la pression s'échapper.
Danger de brûlures.

Version essence sauf turbo

Le niveau doit se situer entre les repères MINI et MAXI indiqués sur le vase d'expansion **1**. Complétez ce niveau **à froid** avant qu'il atteigne le repère MINI.

Capacité : 6 litres (moteurs C1E, C1G).
6,2 litres (moteur C2J).
6,5 litres (moteur F2N).

Versions Diesel et essence turbo

Lorsque le **moteur est froid**, il faut que le niveau du liquide de refroidissement atteigne le repère de remplissage situé dans le réservoir **2**.

- Minimum = 0,5 litre soit environ 20 mm de hauteur de liquide.
- Maximum = 1 litre, soit environ 35 mm de hauteur de liquide.

Capacité : 6,7 litres environ (moteur Diesel).
6,9 litres environ (moteur Turbo).

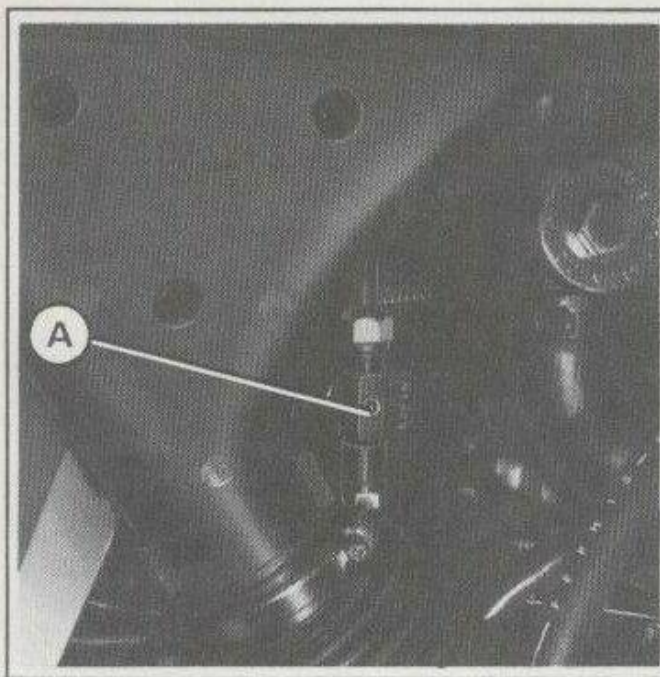
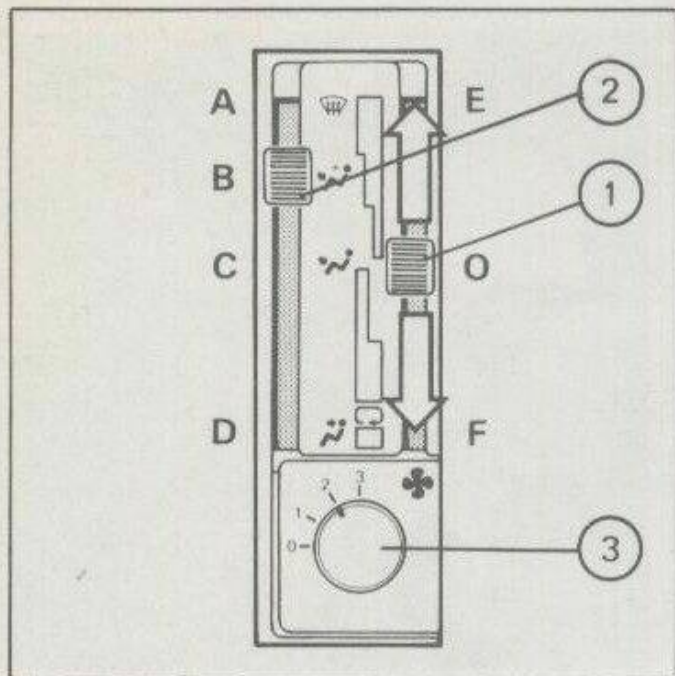
Niveau liquide freins

Il est à contrôler souvent, et en tout cas chaque fois que vous sentez une différence, même légère de l'efficacité du freinage.

Niveau 3 : il ne doit jamais descendre en-dessous de la cote d'alerte « **DANGER** ». En cas de baisse anormale, faites vérifier l'étanchéité du circuit.

Remplissage : utiliser obligatoirement un liquide conforme aux normes SAEj 1703f ou Dot 3 ou Dot 4.

Votre confort



IMPORTANT

Ventilateur de refroidissement moteur

Le moto-ventilateur de refroidissement n'est pas entraîné par le moteur ; commandé électriquement il joue le rôle stabilisateur de température du liquide de refroidissement et ne tourne que lorsqu'il est nécessaire.

Il est important de prendre des précautions lors des interventions sous le sous-capot, le moto-ventilateur peut se mettre en route à tout instant si le moteur tourne ou s'il est encore très chaud.

Entretien

L'hiver, faites fonctionner périodiquement le conditionneur.

Dans les pays au climat chaud et humide, il y a risque de givrage de l'évaporateur, lorsque la manette **1** est en position maximum de fonctionnement.

Pour dégivrer, il est nécessaire momentanément en laissant le bouton de débit d'air **3** au maximum, d'augmenter la température à l'aide de la manette **1**.

En cas de non-production d'air froid, vérifiez que les commandes sont en position de marche : si oui, mettez-les en position d'arrêt **0** et faites appel à un spécialiste.

Un œilleton **A** situé en haut du réservoir déshydratant permet de vérifier qu'il y a du fréon. La présence de bulles indique une perte de liquide. Cette vérification n'est valable qu'après quelques minutes de marche de l'installation.

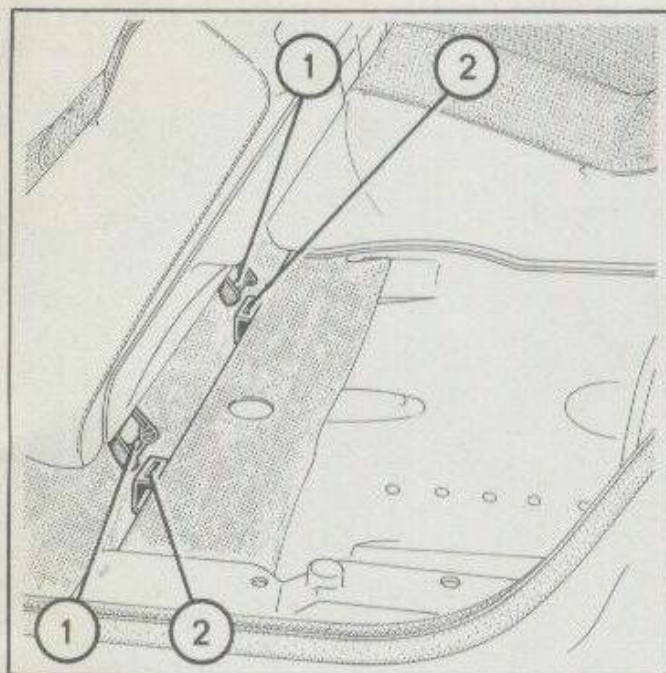
Il convient de vérifier régulièrement la propreté du condenseur (placé devant le radiateur) si celui-ci est encrassé par les insectes, il faut le nettoyer avec un jet d'eau.

Si le climatiseur ne fonctionne pas, vérifiez et si nécessaire changez le fusible.

Nota : Ne vous souciez pas de l'eau qui coule sous la voiture, elle provient de la condensation.

conseil

Attention : Ne pas ouvrir le circuit, le gaz et le liquide frigorigènes sont dangereux pour les yeux.



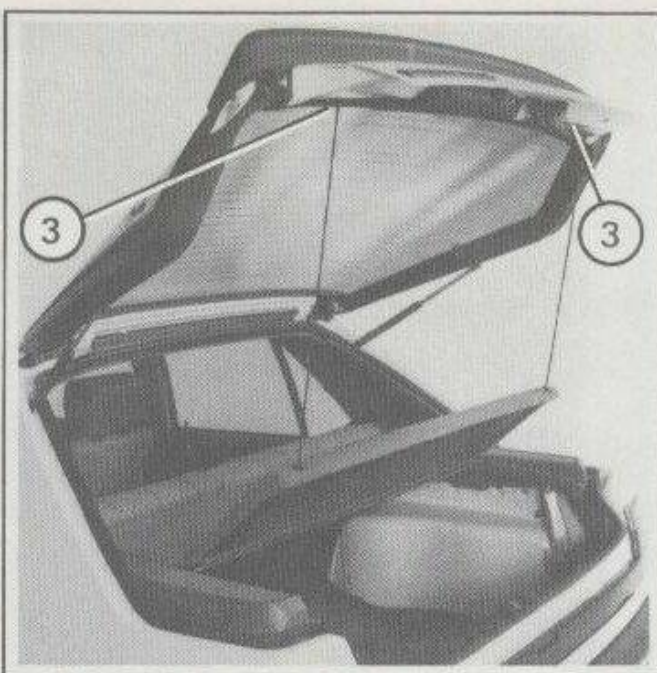
Banquette arrière

Remise en place de l'assise arrière

(version avec banquette arrière en deux parties)

Lors de la manipulation des assises il est possible que celles-ci sortent de leur ancrage.

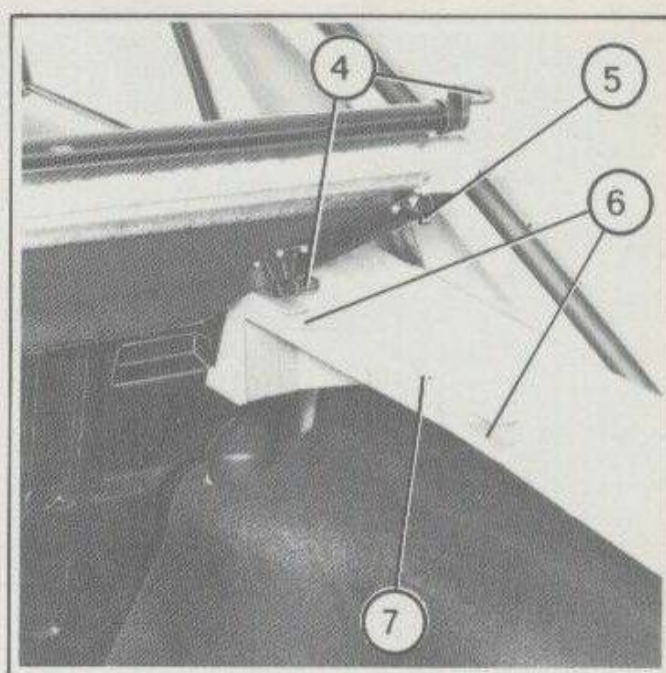
- Inclinez l'assise d'un angle d'environ 20°.
- Introduisez les pattes **1** dans leur logement **2**.
- Relevez l'assise pour faire descendre les pattes au fond du logement.
- Rabattez l'assise à l'horizontal.



Tablette arrière

Dépose

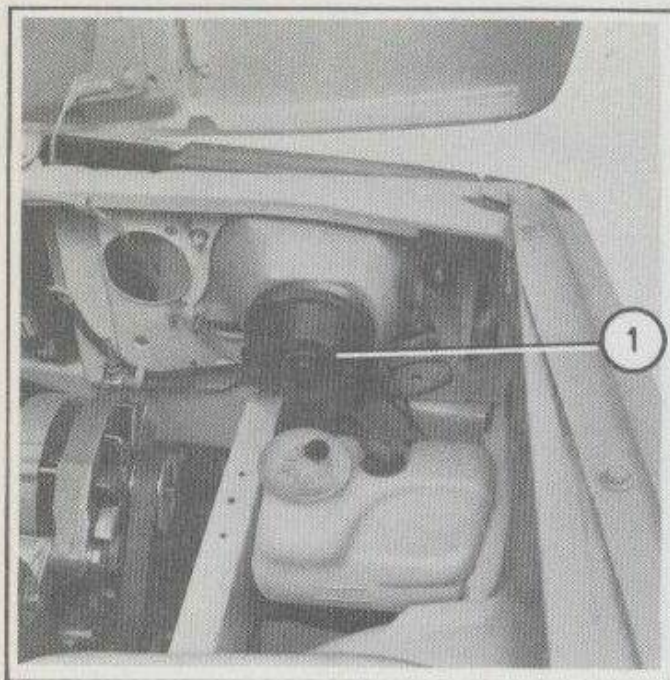
- Pour décrocher les deux cordons de rappel baissez légèrement le hayon et dégagez les embouts **3**.
- Repliez la partie mobile sur la partie fixe.
- Soulevez légèrement la tablette et tirez vers vous.



Repose

- Mettez en place la tablette repliée.
- Engagez de part et d'autre les axes **4** dans les encoches **6** et les tétons **5** dans les trous de centrage **7**.
- Dépliez la tablette et raccrochez les cordons de rappel dans le hayon.

Petits incidents



Lampes avant

Versions calandre projecteurs simples

Pour tout changement de lampe, ouvrez le capot moteur.

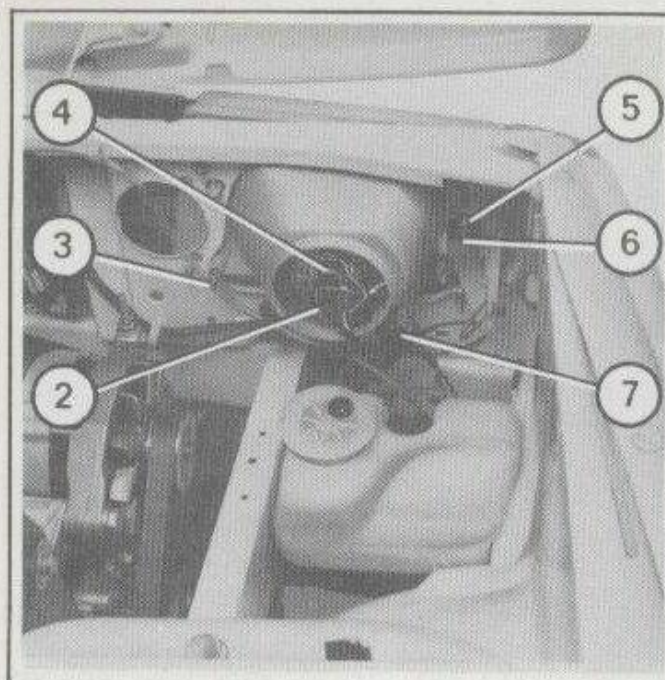
Projecteurs à iode (lampe type H 4)

Dégagez le cache plastique 1.

Débranchez le connecteur 2.

La lampe est fixée par le ressort 4 retenu par une ou deux encoches.

Ne touchez pas le verre d'une lampe à iode. Tenez-la par son culot.



Feux de position avant

Tirez le support de la lampe 7.

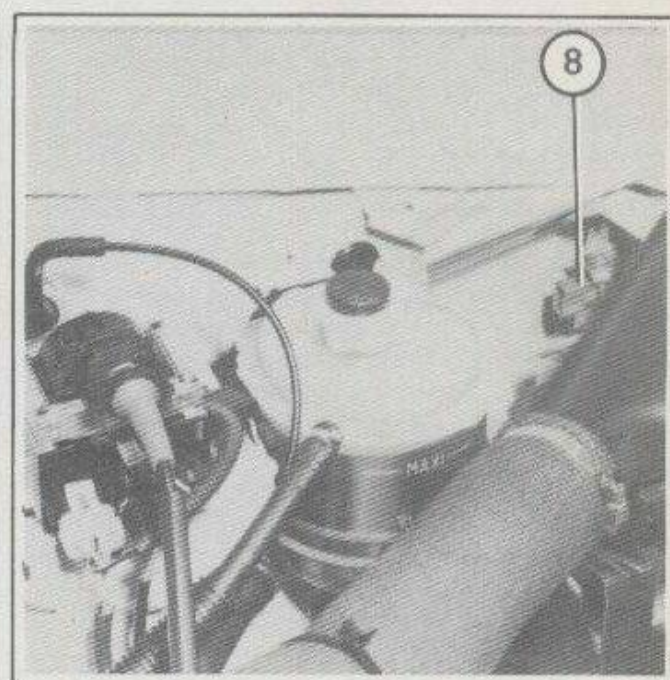
Il sort de son logement (lampe sphérique à ergots, 4 watts).

Réglage des projecteurs

Vis de réglage en direction 3.

Vis de réglage en hauteur 6, (elle est située à l'intérieur du bouton de réglage « vide-charge » 5).

Le réglage s'effectue voiture non chargée et bouton de correction en position projecteur relevé.



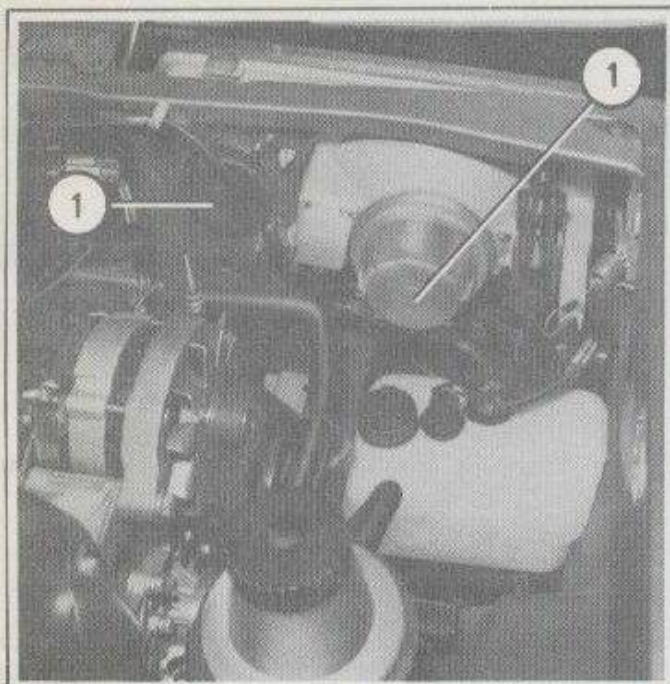
Feux indicateurs de direction avant

Tournez et tirez le support de la lampe 8 (lampe à ergots, forme poire, 21 watts).

Après tout changement de lampes de projecteurs

Il convient de faire procéder au réglage par votre Représentant Renault : il dispose des appareils permettant une mise au point précise et conforme au Code de la Route.

* Suivant version ou pays



Lampes avant

Versions calandre projecteurs doubles

Pour changer une lampe, ouvrez le capot moteur.

Projecteurs à iode (lampe type H 1)

Dégagez le cache plastique **1**.

Débranchez le connecteur **2**.

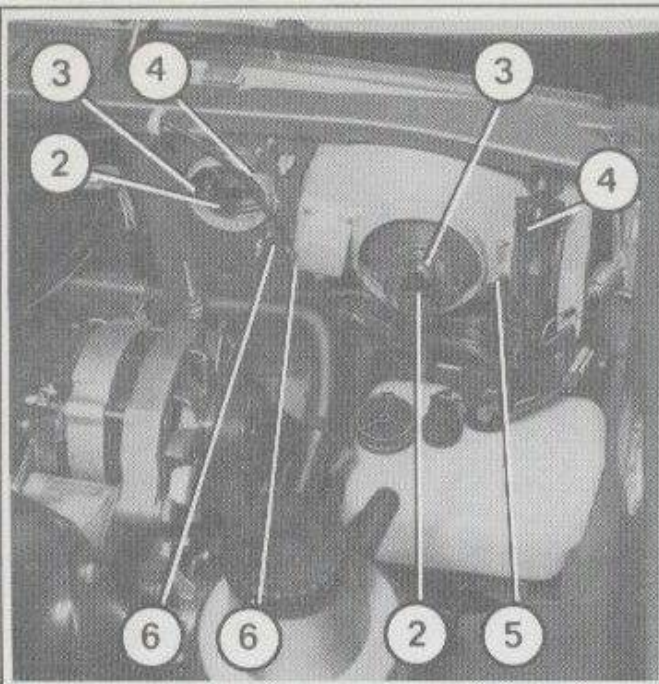
La lampe est fixée par le ressort **3** retenu par une ou deux encoches.

Ne touchez pas le verre d'une lampe à iode. Tenez-la par son culot.

Feux de position avant

Tournez et tirez le support de la lampe **5**.

Il sort de son logement (lampe sphérique à ergots, 4 watts).



Réglage des projecteurs de route

Réglage en hauteur vis **4**.

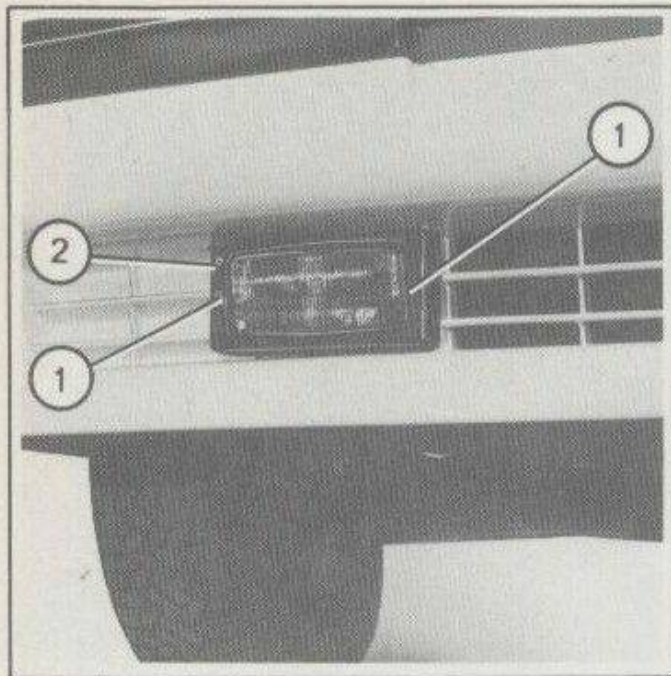
Réglage en direction vis **6**.

Après tout changement de lampes

Il convient de faire procéder au réglage par votre Représentant Renault : il dispose des appareils permettant une mise au point précise et conforme au Code de la Route.

* Suivant version ou pays

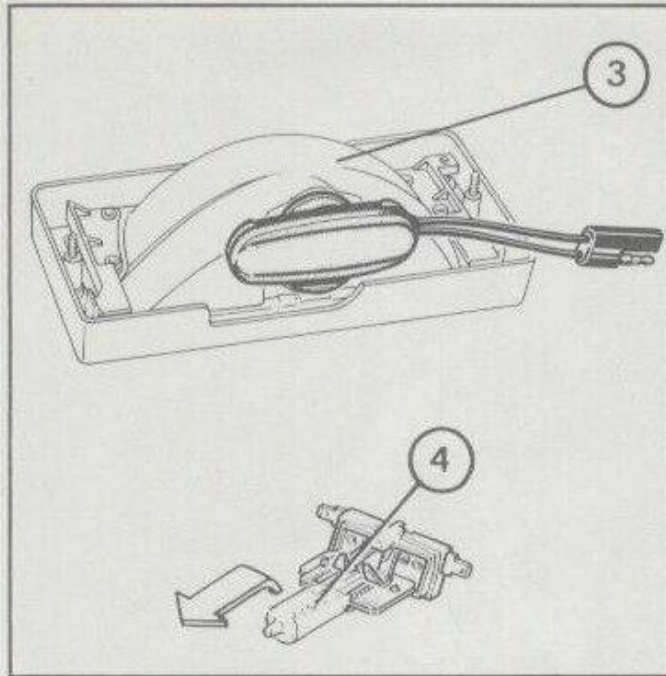
Petits incidents



Projecteurs antibrouillard avant *

Remplacement d'une lampe

- Dévissez les vis de fixation 1.
- Sortez le bloc optique par l'avant en forçant légèrement sur le carénage plastique.
- Débranchez les deux fils.



- Tournez d'un quart de tour le support de lampe 3, sortez-le.
- Enlevez la lampe 4 (type H1).

Ne mettez jamais les doigts sur le verre d'une lampe à iode neuve.

Si cela vous arrive, nettoyez-le avec de l'alcool.

- Prenez la lampe neuve dans un chiffon ou un papier et glissez-la sur son support.

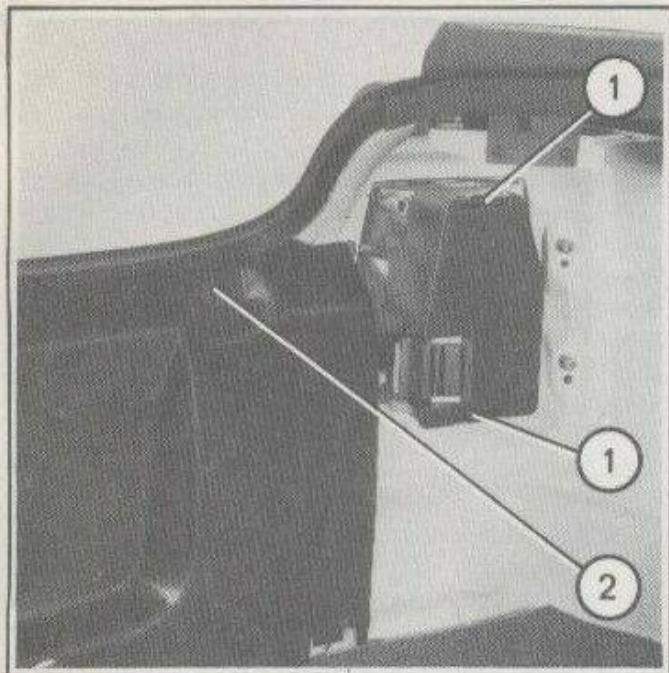
Réglage du projecteur

Réglage en hauteur : vis 2.

Projecteurs additionnels

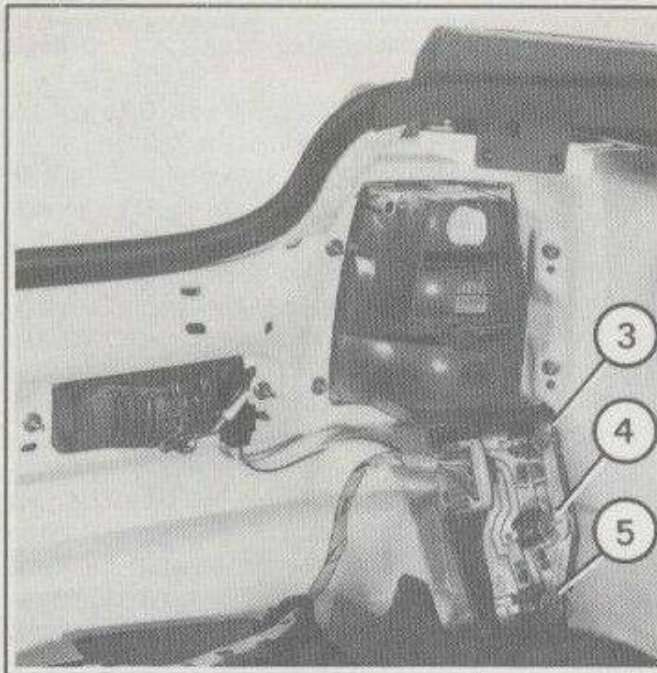
Si vous désirez équiper votre voiture de projecteurs « antibrouillard » ou « longue portée », consultez un Représentant Renault, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblage, organes, en particulier l'alternateur).

* Suivant version ou pays

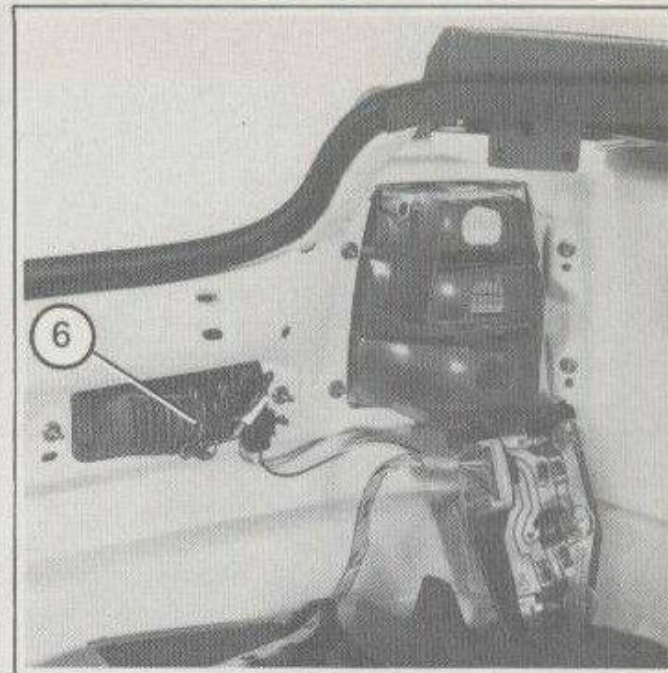


Feux arrière

Appuyez sur les languettes **1** pour dégager la platine porte-lampes.



- 3** Feu de position, feu stop
Lampe à ergots, 2 filaments forme poire 21 5 watts.
- 4** Feu indicateur de direction et signal danger
Lampe à ergots, forme poire 21 watts.
- 5** Feu de recul
Lampe à ergots, forme poire 21 watts.

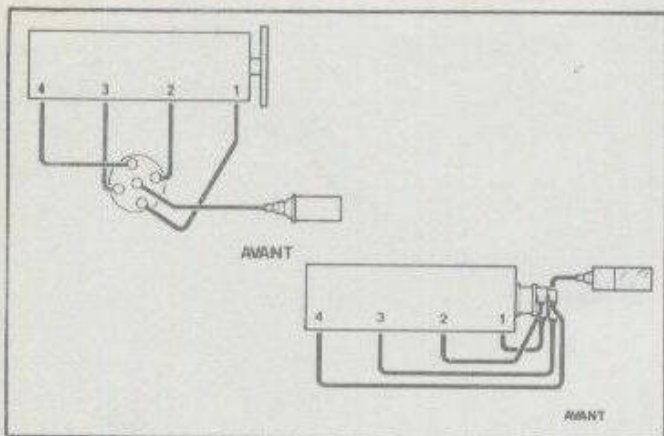


Feu de brouillard arrière *

Pour y accéder, déposez les vis « quart de tour » **2** de la garniture de coffre. Dégrafez le ressort **6** pour accéder à la lampe. Lampe à iode, type H1, 55 watts.

* Suivant version ou pays

Conseils pratiques



Allumage - bougies

Branchement des fils de bougies

(Ordre d'allumage 1-3-4-2)

Il est impératif de respecter les schémas de branchement ci-dessus.

Caractéristiques des bougies :

N'utilisez que les bougies spécifiées pour le moteur de votre véhicule. Consultez un Représentant Renault. Le montage de bougies non spécifiées peut entraîner la détérioration de votre moteur.

Batterie

En cas d'incident : isolez la batterie en dévissant de quelques tours le bouton vert.

Branchement d'un chargeur : déconnectez impérativement (moteur arrêté) les deux câbles reliés aux bornes de la batterie.

Ne débranchez pas la batterie quand le moteur tourne.

Seule une batterie bien chargée et bien entretenue peut atteindre une durée de vie maximale et vous permet de démarrer normalement le moteur de votre véhicule.

La batterie doit être maintenue propre et sèche, les bornes et colliers de raccordement doivent

être nettoyés et enduits d'une graisse antiacide. Faites contrôler souvent la capacité de charge de votre batterie :

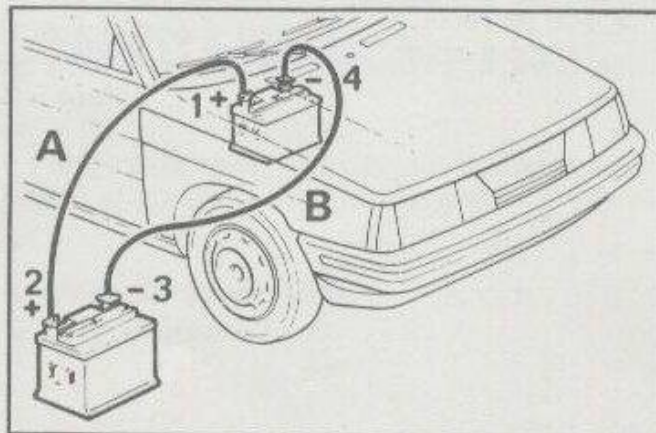
- Surtout si vous utilisez votre véhicule sur de petits parcours, voire en circuit urbain.

- Lorsque la température extérieure baisse, il est **normal que la capacité de charge diminue**. En période hivernale, n'utilisez que les équipements électriques nécessaires.

- Enfin sachez que cette capacité diminue naturellement du fait de certains « consommateurs permanents » (montre, autoradio à mémoire, ordinateur de bord, télécommande infra-rouge et accessoires après-vente...).

Dans le cas où de nombreux accessoires sont montés sur le véhicule, faites-les brancher en **+ après contact** ou à défaut en **+ avant contact**. Dans ce cas, il est souhaitable de faire équiper votre véhicule d'une batterie de capacité nominale plus importante. Prenez conseil auprès de votre Représentant Renault.

Pour une immobilisation prolongée de votre véhicule, débranchez la batterie ou faites-la recharger régulièrement, notamment en période de froid. Il conviendra alors de reprogrammer les appareils à mémoire, autoradio, ordinateur de bord... La batterie doit être stockée dans un local sec et frais ainsi qu'à l'abri du gel.



• Démarrage avec la batterie d'un autre véhicule

Pour démarrer, si vous devez emprunter de l'énergie à la batterie d'un autre véhicule, procédez comme suit :

Procurez-vous des câbles électriques appropriés (section importante) chez un Représentant Renault, ou si vous possédez déjà des câbles de démarrage, assurez-vous de leur parfait état.

Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique : 12 volts. La capacité de la batterie fournissant le courant doit avoir une capacité (ampère-heure, Ah) au moins identique à la batterie déchargée.

Une batterie gelée doit être dégelée avant d'être alimentée.

Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la liaison des pôles positifs) et que la batterie déchargée est bien branchée.

Mettez le moteur du véhicule fournissant le courant en route et adoptez un régime moyen.

Fixez le câble positif (+) **A** sur la borne (+) **1** de la batterie déchargée, puis sur la borne (+) **2** de la batterie fournissant le courant.

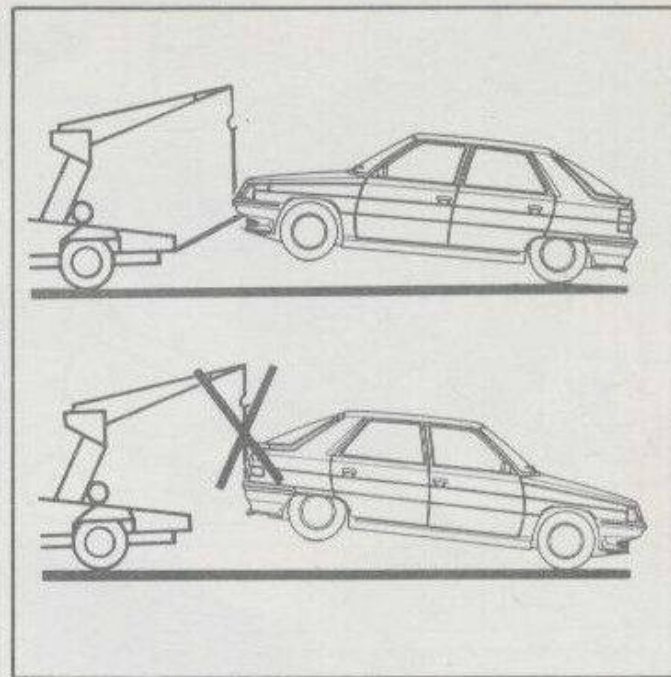
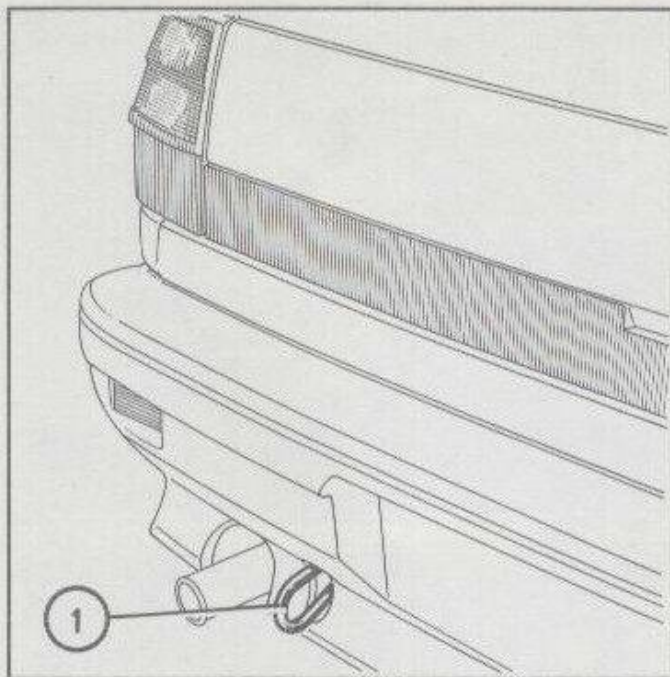
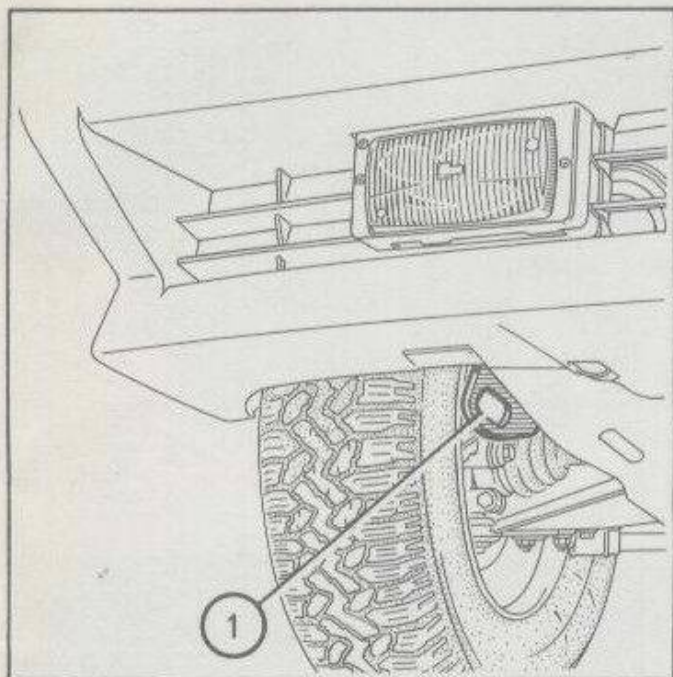
Fixez le câble négatif (-) **B** sur la borne (-) **3** de la batterie fournissant le courant puis sur la borne (-) **4** de la batterie déchargée.

Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles **A** et **B**, et que le câble **A** (+) n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.

Démarez le moteur comme habituellement. Dès qu'il tourne, débranchez les câbles **A** et **B** dans l'ordre inverse (4-3-2-1).

conseil

Attention : lors des interventions sous le capot-moteur, le moto-ventilateur peut se mettre en route à tout instant.



Remorquage

Utilisez exclusivement les points d'arrimage **1** (jamais les tubes de transmission). Ces points d'arrimage ne peuvent être utilisés qu'en traction ; en aucun cas, ils ne doivent servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.

Le volant ne doit pas être verrouillé ; la clé de contact sur la position « M » (allumage) permettant la signalisation (feux « Stop », feux indicateurs de direction). La nuit le véhicule doit être éclairé.

De plus, il est impératif de respecter les conditions de remorquage définies par la législation en vigueur dans chaque pays.

conseil

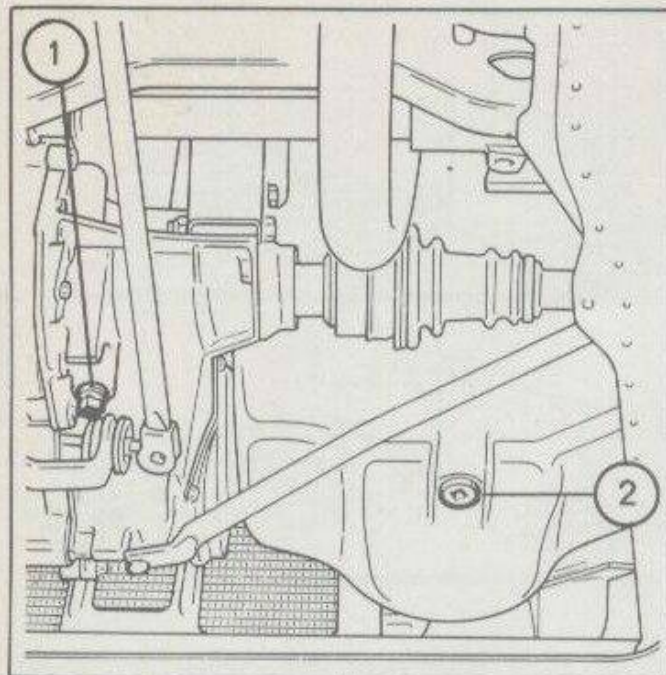
Utilisation d'un appareil de levage en atelier : N'utilisez que les emplacements prévus sur nos véhicules, par nos services techniques.

Remorquage d'une voiture à boîte automatique

Moteur à l'arrêt : le graissage de la boîte n'est plus assuré, il faut donc de préférence soulever l'avant (et non l'arrière) ou **exceptionnellement** remorquer roues au sol, en utilisant le point d'arrimage **1**, et uniquement aux conditions suivantes :

- Ajouter 2 litres d'huile elf Renaultmatic D2, ou Mobil ATF 220 ou Total DEXRON II (ATF 351).
 - Ne remorquez qu'à 30 km/h maximum, et sur un parcours limité à 50 km.
 - Retirez tout de suite après l'excès d'huile.
- Attention** : le levier doit être en position neutre (N).

Entretien mécanique



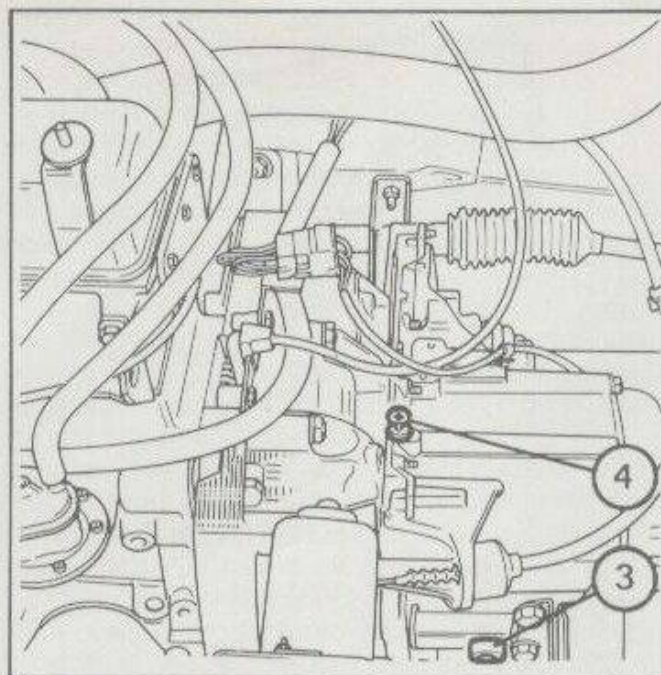
Vidange boîte mécanique

Périodicité : (*).

Vidange par le bouchon 2 après avoir enlevé le bouchon 3, **ne pas toucher la valve 4.**

Qualité huile

Utilisez de l'huile **SAE 80 W** (ou SAE 75 W pour pays très froids) correspondant exclusivement aux normes **API GL5** ou **MIL L 2105 B** ou **C**.



Capacité : celle-ci dépend de la forme du bouchon de niveau 3 (voir niveau boîte).

Bouchon sans jauge

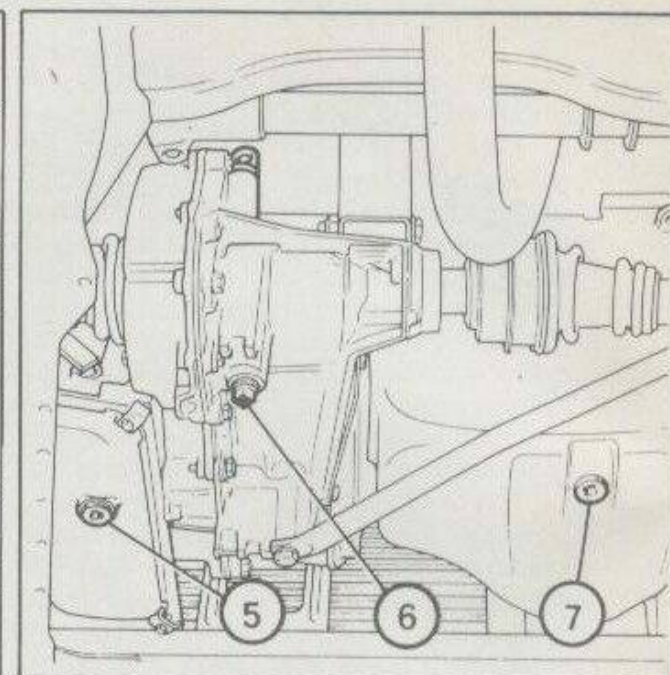
boîte 4 vitesses : **3,25 l**

boîte 5 vitesses : **3,40 l**

Bouchon avec jauge

boîte 4 vitesses : **2,75 l**

boîte 5 vitesses : **2,90 l**



Vidange boîte automatique

Périodicité : (*).

Boîte et convertisseur : La vidange doit être effectuée à froid, enlevez les bouchons 6 et 7. Laissez égoutter le plus longtemps possible et remettez les bouchons.

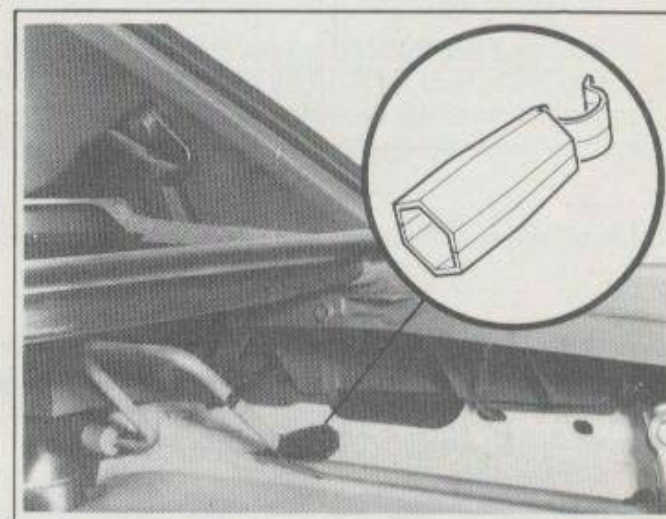
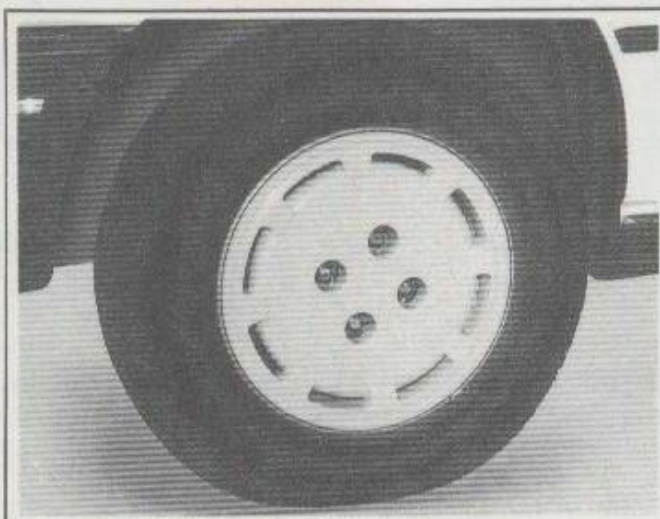
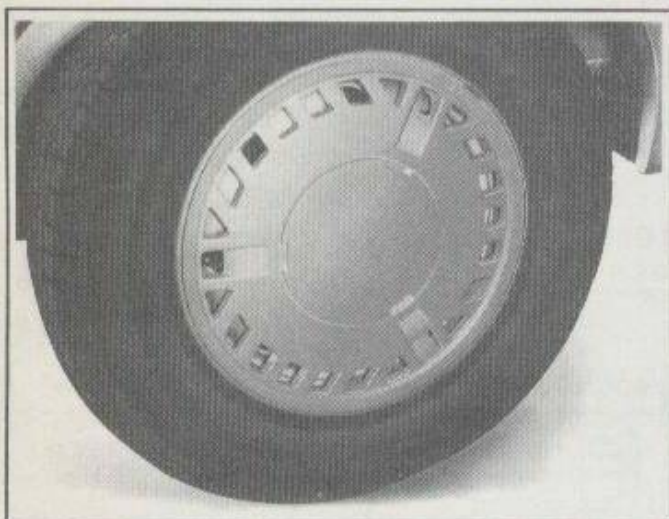
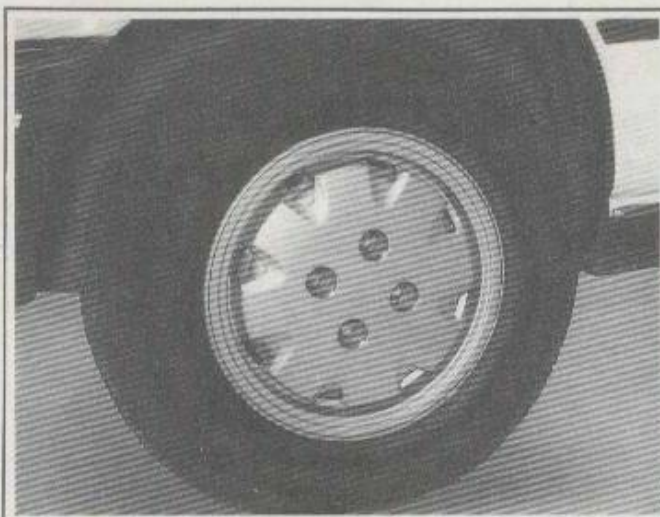
Remplissage : utilisez un entonnoir placé sur le tube de jauge (entonnoir muni d'un filtre pour éviter toute impureté). Voir niveau boîte.

Capacité totale théorique : **4,5 litres environ**, mais le remplissage de la boîte n'exige que 3 litres environ suivant que le convertisseur est plus ou moins vidangé (vérifiez le niveau avec la jauge, moteur tournant).

Qualité huile : Utilisez exclusivement les huiles **Elf Renaultmatic D2** ou Mobil ATF 220 ou Total DEXRON II (ATF 351).

* Reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.

Enjoliveurs



Enjoliveur de roue *

Pour l'enlever : utilisez un tournevis, voire la manivelle pour le déclipsez.

Pour le remettre : reclipsez l'enjoliveur en veillant à l'orienter par rapport à la valve.

Enjoliveur de roue *

Il n'est pas nécessaire de déposer l'enjoliveur pour changer une roue.

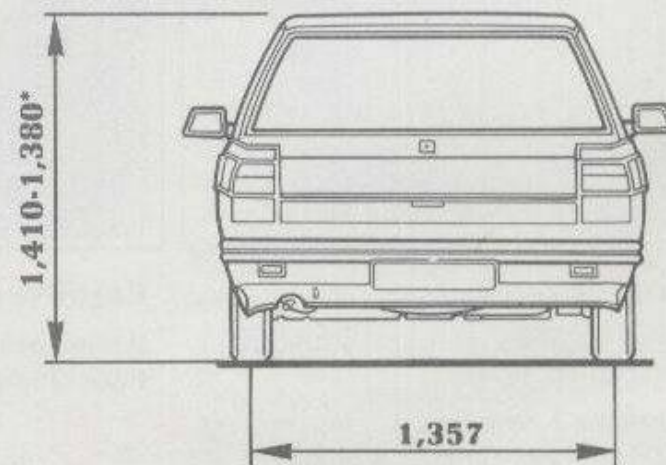
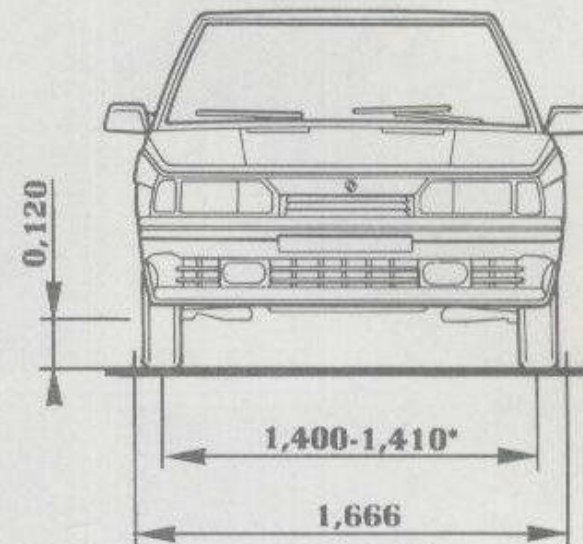
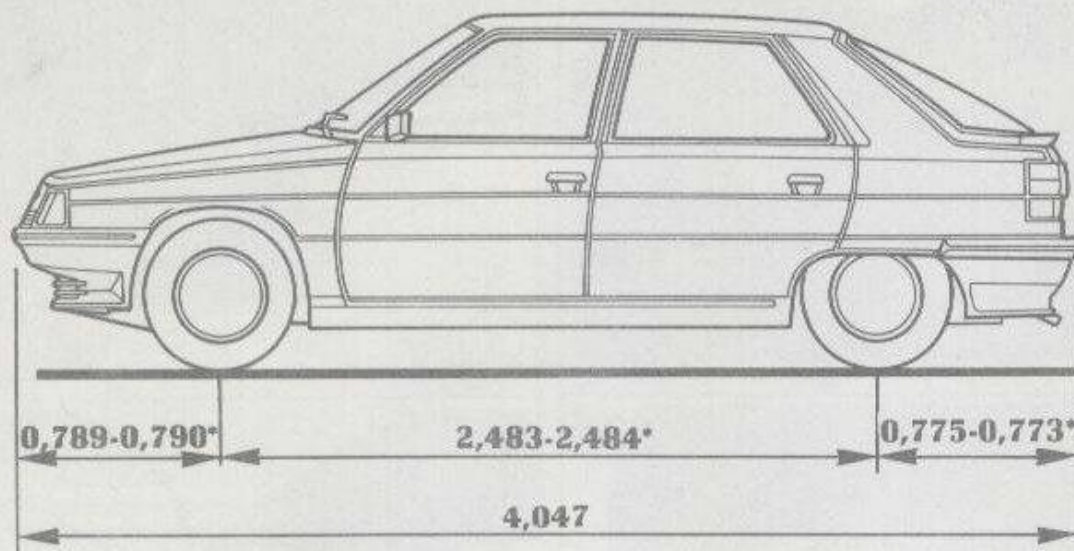
* Suivant version

Guide vis de roue *

Il est fixé sur la manivelle. Pour l'utiliser, dégrafez-le.

Lors d'une repose de roue, placez cet outil au bout de chacune des vis de fixation de roue pour vous aider à les dévisser ou visser à la main. Ensuite, utilisez la manivelle pour bloquer les vis.

Caractéristiques générales (en mètres)



Diamètre de braquage (en mètres)

Entre trottoirs : 9,75

Entre murs : 10,20

* Version turbo

Caractéristiques générales

Poids (kg)		TC	GTC	GTL	TCE	TLE	TL	GTL	TSE	Auto.	GTX	TXE	Turbo	TD	GTD	TDE
		B/C/S 37 S	B/C/S 37 S	B/C 37 S	B 37 S	B 37 S	B/C 37 S	B/C 37 S	B 37 S	B/C 37 S	B/C 37 S	B/C 37 S	B/C 37 S	B/C 37 S	B/C/S 37 S	B/C/S 37 S
Poids à vide en ordre de marche (Suivant équipement)	Avant	500/495/490	505/500/495		515		505/500	510/505	520	525/520	555/550	560/555	555/550	565/560/565	570/565/570	580
	Arrière	350/335/325	355/340/330		360		355/340	360/345	365	360/345	360/345	365/350	370/355	360/345/340	365/350/345	370
	Total	850/830/815	860/840/820		875		860/840	870/850	885	885/865	915/895	925/905	925/905	925/905/905	935/915/915	950
Poids total autorisé par essieu		1285/1250	1285/1250		1285		1315/1280	1315/1280	1315	1315/1295	1355/1335	1355/1335	1350/1330	1360/1325/1345		1360
Poids maximum autorisé par essieu	Avant	623/613/576	625/616/580	616	631	627	633/624	635/626	641	646/641	730/725	730/725	675/670	688/678/651	690/681/655	696
	Arrière	662/637/679	669/634/675	669/634	654	658	682/656	680/654	674	669/654	695/680	695/680	675/660	672/647/694	670/644/690	664
Charge admise sur galerie de toit (kg)		60														

Charge remorquable

Remorquage de caravane, bateau, etc.

Il est important de respecter les charges remorquables admises par la législation locale, dans chaque pays de la communauté européenne. Pour connaître les possibilités de remorquage de votre véhicule, consultez votre Représentant Renault et reportez-vous éventuellement au descriptif de réception du véhicule (nécessaire pour son immatriculation) pour connaître son poids total roulant admissible. Pour toute adaptation, attelage, remorquage avec ou sans freinage, refroidisseur d'huile, adressez-vous à votre Représentant Renault, afin de respecter les normes légales en vigueur dans votre pays.

Voiture avec boîte automatique

Le remorquage d'une caravane de plus de **450 kg**, par une voiture à transmission automatique peut nécessiter l'installation d'un dispositif de refroidissement supplémentaire. Adressez-vous à votre Représentant Renault.

Pièces de rechange

Ce véhicule est conforme à tous les règlements en vigueur dans les pays où il est vendu. Toute modification, addition ou remplacement de pièces d'origine Renault, par des pièces d'une autre origine, entraîne le risque que le véhicule ne soit plus conforme aux règlements de sécurité, d'antipollution et de bruit, prévus notamment, par le Code de la route, et par suite expose le propriétaire de ce véhicule ainsi modifié à d'éventuelles poursuites pénales.

De plus la garantie du constructeur est refusée lorsque des pièces ont été incorporées ou des modifications apportées au véhicule alors qu'elles ne sont pas autorisées ou prévues par le constructeur. Toutes les pièces de votre voiture ont été conçues et étudiées avec un même souci de qualité pour assurer votre sécurité et vous donner toute satisfaction.

Qu'il s'agisse de toutes les pièces constituant :

- le système de freinage
- l'éclairage
- la signalisation

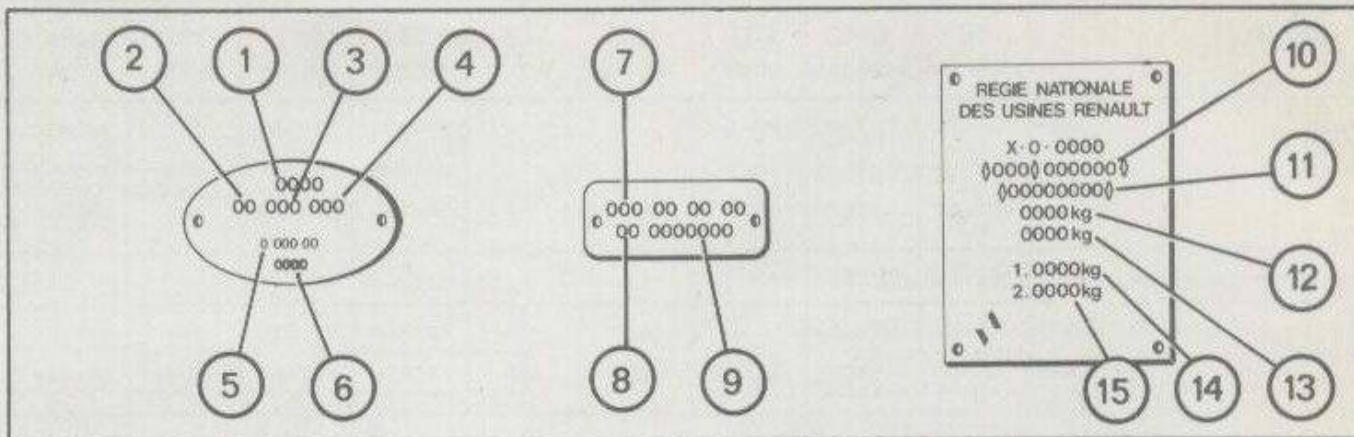
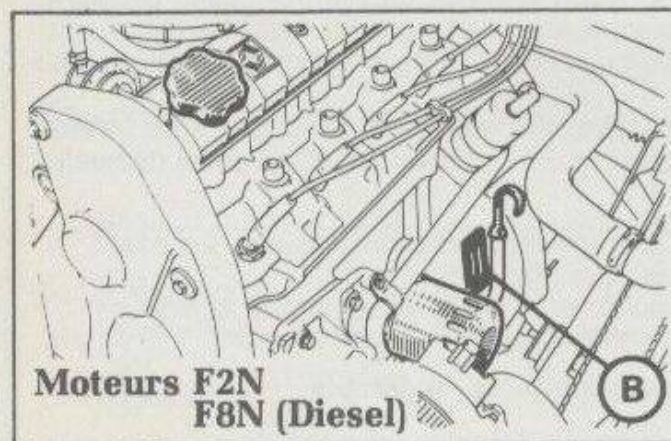
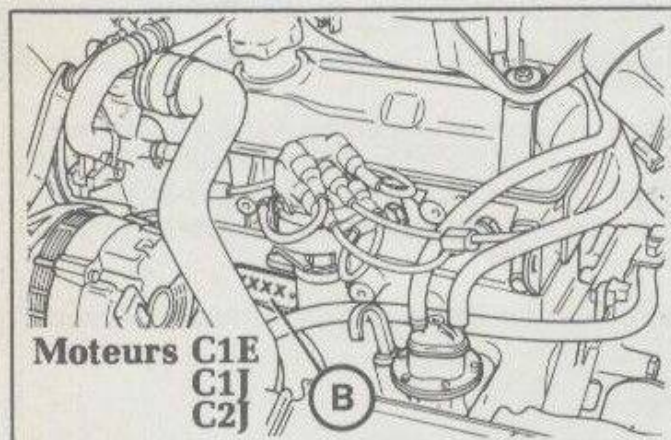
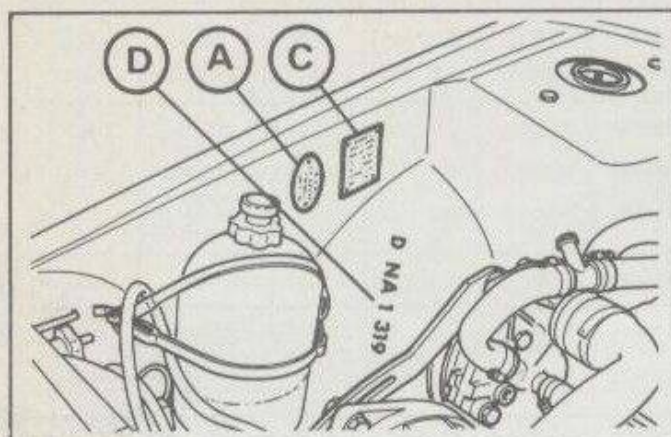
- le système d'échappement
- la commande de direction
- le moteur
- les équipements du moteur

- la carrosserie, les mécanismes, les roues et pneumatiques
- ou de tous les aménagements extérieurs et intérieurs.

la mention « pièces garanties d'origine » sur toute facture de réparation est une assurance de conformité.

* Suivant pays.

Identification



Les plaques d'identification sont dans le compartiment moteur.

Les indications figurant sur la plaque ovale et sur la plaque moteur sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

A - Plaque ovale

- 1 Symbole du véhicule
- 2 Particularités du véhicule
- 3 Numéro d'équipement
- 4 Options
- 5 Numéro de fabrication
- 6 Référence peinture d'origine *

B - Plaque moteur

- 7 Type du moteur
- 8 Indice du moteur
- 9 Numéro du moteur

C - Plaque constructeur

- 10 Type du véhicule
- 11 Numéro dans la série du type
- 12 PTMA (Poids Total Maxi Autorisé du véhicule)
- 13 PTR (Poids Total Roulant - véhicule en charge avec remorque)
- 14 PTMA essieu avant
- 15 PTMA essieu arrière

D - Peinture

Indiquée soit sur une étiquette adhésive soit sur la plaque ovale (repère 6).

Des modifications par rapport à cette notice peuvent avoir été apportées par le constructeur sur le véhicule qui vous a été livré ; en effet, cette notice ne peut être prise comme spécification type des modèles de cette gamme.